

0020. PERFECTIONNEMENT EN PRÉVENTION ET PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES GAZONS À VOCATION SPORTIVE



Formation présentielle



15 heures (2 jours)



Prix sur devis



PROGRAMME DE LA FORMATION

L'intendant des pelouses sportives est confronté à l'interdiction réglementaire de l'usage des produits phytopharmaceutiques de synthèse prévue entre 2022 et 2025, à l'accroissement des exigences de la qualité des surfaces de la part des utilisateurs et à la complexification de la gestion agronomiques du gazon sur les substrats élaborés renforcés. Ces évolutions requièrent un perfectionnement des connaissances concernant la nutrition du végétal, le déploiement de mesures prophylactiques adaptées, et la maîtrise des méthodes de luttés alternatives telle que le biocontrôle, auxquels cette formation se propose de contribuer.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- ✓ Renforcer les connaissances agronomiques générales pour mieux discerner les problématiques physiologiques et phytosanitaires
- ✓ Connaître les principaux mécanismes d'attaque par les agents pathogènes et par les ravageurs, pour mieux comprendre les modalités de prévention et de lutte
- ✓ Apprendre à poser un diagnostic phytosanitaire et à déterminer le seuil de nuisibilité
- ✓ Anticiper les risques et maîtriser les stratégies de luttés contre les agressions phytosanitaires
- ✓ Connaître et savoir utiliser les "Outils d'aide à la Décision "
- ✓ Connaître la réglementation et les techniques de prévention et de lutte alternatives

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES



Pour qui ?

- > Personnel d'entretien de pelouses à vocation sportive
- > Encadrant technique de terrains gazonnés

Prérequis ?

- > Avoir une expérience de gestion de pelouse à vocation sportive
- > Être si possible titulaire du Certiphyto

CAPACITE D'ACCUEIL



Entre 4 et 12 stagiaires

FORMATEUR



Laurent AMAURY

Plus de 27 ans d'expérience en construction et maintenance de surfaces à vocation sportive, acquise en entreprise d'aménagement, dans le cadre de la fonction territoriale, puis en laboratoire spécialisés en sols sportifs. Titulaire du Certiphyto « Conseiller »

NOVAREA est certifié par l'AFNOR Certification selon la norme NF EN 45011 dans le cadre du Référentiel de certification pour le « Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques » lui donnant agrément sous le n°2800036 par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

CONTENU DE LA FORMATION



Rappels de connaissances de base en physiologie végétale :

- > Caractéristiques du végétal et des graminées
- > Facteurs impactant sur la croissance du gazon

Connaissances des principaux agents pathogènes et ravageurs :

- > Fiches thématiques
- > Symptomatologie et démosyndromes
- > Connaissance des facteurs d'apparition, des modes d'action, de dissémination et de conservation

Méthodes d'identification :

- > Diagnostic visuel
- > Techniques de prélèvements d'échantillons
- > Analyses en laboratoire - Interprétation des résultats

Stratégie et méthodes de prévention des risques :

- > Mesures prophylactiques
- > Outils d'aide à la décision

Méthodes et stratégies de lutte curative :

- > Evaluation de la gravité du risque - Seuil de nuisibilité
- > Techniques de lutte conventionnelles et alternatives
- > Maîtrise des traitements

Connaissance réglementaire :

- > Champ d'utilisation des solutions phytopharmaceutiques
- > Conditions d'applications
- > Impact environnemental
- > Perspectives d'avenir du biocontrôle



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- > Feuilles de présence.
- > Questions orales ou écrites (QCM).
- > Mises en situation.
- > Formulaires d'évaluation de la formation.



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- > Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- > Documents supports de formation projetés.
- > Exposés théoriques.
- > Mise à disposition de documents supports en cours ou à la suite de la formation.
- > Quiz en salle
- > Etude de cas concrets.

QUALITÉ ET SATISFACTION



Taux de satisfaction des apprenants

MODALITÉ DE CERTIFICATION



Modalité d'obtention :

- > Délivrance d'une attestation

Détails sur la certification :

- > Formation professionnelle non diplômante ou qualifiante.

ACCESSIBILITE

Dans le cadre de l'accueil de personnes en situation de handicap, NOVAREA met à disposition un registre d'accessibilité envoyé sur simple demande adressée à patrice.terre@novarea-tec.com.